

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 janvier 2022

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents : titulaires : 45 + 11 Pouvoirs  
suppléants : 2

Secrétaire de séance : M. D. FOLLENIUS

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

**PRESENTS** : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mmes A. CHABERT, L. MEHL, MM. B. SCHAFF, D. ETTER, F. ENSMINGER, M. GANGLOFF, D. FOLLENIUS, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, M. J.M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. S. FERTIG, L. STEINMETZ, G. HALTER, Mme M.C. MILLER-AMARD - Suppléante -, MM. Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMAYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, S. SCHMIDT - Suppléant -, S. LEICHTWEIS, B. KRIEGER, M. KRAPPENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, J.M. REICHHART.

**EXCUSES** : MM. F. STAATH - Pouvoir à M. S. FATH -, M. MEYER - Pouvoir à M. P. MICHEL -, Mme C. KISTER - Pouvoir à M. F. ENSMINGER -, MM. E. WAGNER - Pouvoir à M. F. GERBER -, G. REUTENAUER, J.M. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.M. KRENER -, Mme S. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.M. KRENER -, MM. C. WINDSTEIN, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO - Pouvoir à M. D. FOLLENIUS -, P. HERRMANN - Pouvoir à M. D. ETTER -, J.L. RINIÉ, R. LETSCHER - Pouvoir à M. J.C. BERRON -, Mmes C. DOERFLINGER - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER-.

**Délibération n°4E : Plan de financement prévisionnel des travaux d'aménagement d'une voie verte rue d'Obermodern à Bouxwiller**

Rapporteur : M. P. MICHEL

Vu le projet d'aménagement d'une voie verte rue d'Obermodern à Bouxwiller

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

\* d'ADOPTER pour un coût global de 200 000 € HT son Avant-Projet Détaillé ;

\* d'ADOPTER son plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		
Montant des travaux	175 000 €	
Montant des honoraires de maîtrise d'œuvre (3,40 %) et autres	7 950 €	
Montant des divers et imprévus	17 050 €	
<b>TOTAL</b>	<b>200 000 €</b>	

RECETTES	Montant	%
Etat – DSIL 2022	80 000 €	40 %
CCHLPP	120 000 €	60 %
<b>TOTAL</b>	<b>200 000 €</b>	<b>100 %</b>

**\* D'AUTORISER** le Président

- à solliciter, sur la base du plan de financement prévisionnel indiqué ci-dessus
  - une Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022
  - toutes autres aides qui pourraient être obtenues par ailleurs ;
- à signer tout document afférent à ces demandes.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,  
Le Président